



PROFONDEVILLE

COULEURS NATURE

195
Mar-Avr
2026

ARBRE • BOIS-DE-VILLERS • LESVE • LUSTIN • PROFONDEVILLE • RIVIÈRE

3 | Donnez votre avis sur
les services communaux

9 | Le budget communal
2026 est adopté

18 | Portrait : Rencontre
avec Émilie Meessen,
infirmière de rue
et habitante de Profondeville

Dossier P. 11
Energie :
**Vos tarifs d'électricité
changent, vos habitudes
aussi.**

Éditeur responsable : Luc DELIRE



Faites appel à l'ADMR pour Mieux vivre chez vous !

- Aides familiales
- Gardes à domicile - Service Répit
- Aides ménagères sociales
- Ouvriers polyvalents

N'attendez plus,
contactez-nous !
Nous couvrons
votre commune !

📞 082 61 15 50
dinant@admr.be - www.admr.be



ADMR
AIDE À DOMICILE
EN MILIEU RURAL
www.admr.be



Grandgagnage Benoît
4G TECH
Électricité | Domotique

0470 33 99 82
4gtech@skynet.be
www.4gtech.be

Rue François Steignier 11 | 5170 Bois-de-Villers



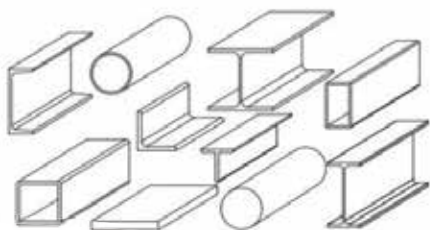
Agrégation I.T.A.A. 50453235

FISCONAM SRL
Comptabilité | Fiscalité | Conseils

Prise de rendez-vous
081 44 42 63
secretariat@fisconam.be

Comptabilité | Fiscalité | Conseils personnalisés
Accompagnement à la gestion de l'entreprise

Rue Bajart Binamé 30 | Bois-de-Villers
www.fisconam.be



OUVERT DE 7H00 À 16H00
SAMEDI DE 8H00 À 13H00

Ouvert le samedi
Bancontact
Vaste parking



MACOFER

Filiale ADM SRL

LE FER C'EST NOTRE AFFAIRE

VENTE D'ACIER ET ARTICLES DÉRIVÉS
PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS
TOUTES MISES EN OEUVRE POSSIBLES

LIVRAISON RAPIDE AVEC
CAMION-GRUE OU CAMIONNETTE



071 72 72 31



info@macofer.be

Rue d'oignies 28 | 6250 Aiseau-Presles

PARTAGEZ VOTRE EXPÉRIENCE AVEC LES SERVICES COMMUNAUX

Dans une démarche d'amélioration continue, l'Administration communale souhaite recueillir votre avis sur la qualité de ses services ainsi que sur l'accueil reçu lors de vos contacts avec nos équipes.

Votre avis est essentiel ! Ce questionnaire, anonyme et rapide (moins de 5 minutes), nous permettra de mieux comprendre vos attentes et d'améliorer la qualité de nos prestations.

Le formulaire est disponible via l'E-guichet du site communal (www.profondville.be), en scannant le QR code ou en version papier dans les différents services de l'Administration.

Les réponses seront analysées avec attention afin d'adapter nos services au plus près de vos besoins.

Nous vous remercions d'avance pour votre précieuse collaboration.



NOUVEAUTÉ AU SERVICE POPULATION

Plus besoin de venir avec vos photos, faites vos photos d'identité directement au guichet du service.

Dans un souci de faciliter encore plus vos démarches administratives, désormais, notre commune est équipée d'un appareil photo digital connecté directement au système national de production des cartes d'identité (eID) et passeports.

La prise de cette photo est **gratuite** et se fait directement au guichet.

Si vous le souhaitez, vous pouvez toujours vous présenter avec une photo datant de moins de 6 mois. Elle sera acceptée si elle répond aux normes requises et correspond à votre apparence actuelle.

Pour rappel, les services Population et État Civil sont accessibles tous les jours de 8h00 à 12h00 ainsi que les lundis et mercredis de 13h30 à 15h45.

Les mardis et jeudis après-midi, de 13h30 à 15h45, le service reçoit **UNIQUEMENT POUR LES URGENCES** sur rendez-vous au 081 67.08.01.

Une permanence est organisée le mardi de 17h00 à 19h00, en dehors des congés scolaires.

Plus d'infos : service Population 081 67.08.01 ou population@profondville.be



VOUS SOUHAITEZ FAIRE PARAÎTRE UN ARTICLE DANS LE BULLETIN COMMUNAL ?

Vous voulez faire connaître votre association, votre club de sport ou toute autre initiative ? Vous organisez un événement dans la commune ? Vous avez réalisé un exploit sportif ? Vous recherchez de nouveaux membres pour votre club ou votre association ?

Vous pouvez demander la publication d'un article dans le bulletin communal. Le bulletin paraît 6 fois par an, tous les deux mois. Plusieurs formats sont possibles selon l'espace souhaité : brève, portrait, photo ou annonce dans l'agenda.

Pour plus d'informations, envoyez un mail à buletincal@gmail.com, nous vous recontacterons dans les plus brefs délais et nous vous enverrons les consignes de rédaction.

Plus d'infos : www.profondville.be/communication/bulletincommunal





PIERRE
MARLAIR

& co

| NOUS VOUS
ÉTONNERONS

CONSEIL
VENTE LOCATION

RUE DES REMPARTS 11
5070 FOSSES-LA-VILLE



CHAUSSÉE DE NAMUR 55A
5170 PROFONDEVILLE

📞 081 84 08 40

WWW.PIERREMARLAIR.BE

*L'agence
immobilière
funky*

MA MAISON FACE AUX INONDATIONS



Dans le cadre des Journées wallonnes de l'Eau 2026, la Commune de Profondeville organise le 29 mars 2026 de 13h30 à 15h30 à la Salle du Conseil de l'Administration communale une rencontre intitulée « Ma maison face aux inondations », destinée au grand public.

Face à l'augmentation des épisodes de fortes pluies et des phénomènes de ruissellement, cette rencontre vise à informer les citoyens sur les risques d'inondation et les solutions concrètes permettant de mieux protéger leur habitation.

La première partie de l'après-midi sera consacrée à une conférence animée par l'asbl Adalia, spécialisée en prévention environnementale, et sera complétée par la présence d'un stand "Maison résiliente" tenu par le Contrat de Rivière Haute-Meuse. Les participants pourront y découvrir des conseils pratiques, des aménagements simples et des gestes efficaces pour limiter l'impact de l'eau sur leur logement.

Cette activité s'inscrit dans la volonté de la Commune de renforcer la sensibilisation aux enjeux liés à l'eau et d'accompagner les habitants vers une meilleure adaptation aux changements climatiques.

Plus d'infos : Julien Declercq, Conseiller en Environnement 081 67.08.08 ou julien.declercq@profondeville.be

BUDGET PARTICIPATIF 2026 : C'EST PARTI !



La commune invite les citoyen·nes à s'impliquer activement pour améliorer leur cadre de vie grâce au budget participatif 2026.

Tout projet visant l'intérêt général peut bénéficier d'un soutien financier compris entre 500 € et 17.000 €, quelle que soit la thématique : environnement, alimentation, mobilité, culture, solidarité, propreté ou encore biodiversité.

Peuvent déposer un projet les groupements d'au moins trois citoyen·nes profondévillois·es âgés de 16 ans minimum, les asbl, les coopératives d'économie sociale ainsi que les associations de fait. Les conditions complètes sont disponibles dans le règlement consultable sur le site internet communal.

Les candidatures doivent être introduites pour le 31 mai 2026 au plus tard. Un atelier de coaching est également proposé, sur inscription, afin d'accompagner les candidats dans la phase de maturation de leur projet. Les projets seront ensuite soumis au vote des citoyen·nes et du jury avant la désignation des lauréats à l'automne 2026. La mise en œuvre des projets sélectionnés pourra débuter dès novembre 2026, jusqu'en décembre 2027.

Plus d'infos : Amandine Dutranoit : budgetparticipatif@profondeville.be ou 081 67 08 10 ou www.profondeville.be/au-quotidien/participation/budget-participatif.

OFFREZ UNE SECONDE VIE À VOS OBJETS... SANS ENCOMBRER LES TROTTOIRS

Avec le retour des beaux jours, de nombreux habitants effectuent un tri dans leur garage ou leur grenier. Donner une seconde vie aux objets est un beau geste... à condition de ne pas encombrer les trottoirs.

Dans une démarche positive, certains choisissent de donner leurs objets plutôt que de les jeter. Toutefois, ces dons sont parfois déposés sur les trottoirs ou devant les habitations, en attendant des repreneurs.

Si l'essor de la seconde main répond à une volonté de réduire les déchets, ces dépôts sur l'espace public peuvent gêner la circulation des piétons et des personnes à mobilité réduite, et nuire à l'image de la commune.

Des alternatives existent : les groupes de « donnerie » sur les réseaux sociaux permettent d'organiser les dons sans encombrer la voirie. La Ressourcerie namuroise (081 26 04 00) propose également la collecte d'encombrants à domicile pour leur offrir une seconde vie. Enfin, les recyparcs restent la solution adaptée pour les objets cassés ou inutilisables.

Ensemble, veillons à garder notre commune propre et agréable.



MES MATÉRIAUX, C'EST TODI CHEZ ...



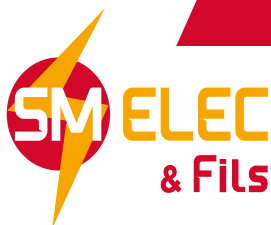
POUR LES PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS

Chaussée de Charleroi 161 à 5000 Namur

081/74.09.60

www.delvauxmateriaux.be

TVA: BE1013.811.336



💡 ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
📋 MISE EN CONFORMITÉ
🔌 BORNES DE RECHARGE

ANTHONY & STÉPHANE MOUTON

📞 0470 07 13 83

✉️ SMELEC@OUTLOOK.BE

📍 RUE DE LA BOUVERIE 52 - 5170 LESVE

Resolved.

MARIE-CÉCILE FLAMENT

AVOCAT



Urbanisme, environnement

Un permis refusé ? Une infraction constatée ?

Particuliers · Entreprises · Promoteurs · Pouvoirs publics

- Permis d'urbanisme & d'environnement
- Recours administratifs & régularisation
- Infractions, pollution & responsabilité environnementale
- Voiries communales, domanialité & expropriation
- Contentieux immobiliers (servitudes, superficie...)
- Conseil et assistance aux autorités publiques

Conseil, assistance et défense

📞 0495 28 72 78

✉️ mcf@resolved.law

📍 Rue Saint Roch 31a • 5150 Floreffe

Aveve
Mettet



➤ Rue Hennevauche 16 à 5640 Mettet

🕒 Du lundi au samedi de 9h00 à 18h00

et LE DIMANCHE EN SAISON de 9h00 à 12h00



du 22/03 au 31/05

RÉSERVEZ VOTRE PUBLICITÉ ICI,

CONTACTEZ

SEBASTIEN@IMPRIMERIE-DONEUX.BE

OU 0499 881 820



JLF TOITURES



**Jean-Louis
FLAHAUX**

ARDOISIER - CHARPENTIER - ZINGUEUR

081 41 23 83

0477 55 51 92

Route des Crêtes 17

5170 Profondeville

C'EST VOUS QUI LE DITES

Fermeture du Chemin i13 à Burnot

Vous avez été nombreux à réagir à la fermeture de ce sentier.

Le chemin i13, emprunté jusqu'à présent par les promeneurs, est un chemin privé, faisant l'objet par le passé d'une tolérance de passage de la part de l'ancien propriétaire. Le propriétaire actuel ne souhaite plus autoriser le passage du public sur ce chemin.

En conséquence, le passage par le chemin i13 n'est actuellement plus autorisé.

Le dossier est toujours en cours d'instruction, mais dans l'attente d'éléments nouveaux, le passage reste interdit.

Remerciement des équipes de déneigement

Durant la période hivernale, de nombreux messages nous sont parvenus via les réseaux sociaux concernant le déneigement de nos routes.

Les équipes d'ouvriers communaux tiennent à remercier chaleureusement les citoyens de la commune pour leurs nombreux

messages d'encouragement, de remerciement et pour leur compréhension. Même s'il leur est impossible d'être partout en même temps, le travail a bel et bien été accompli.

Grâce aux nombreuses heures passées dans leurs engins de salage et de déneigement, nous avons pu profiter de routes dégagées tout au long de l'hiver.

Merci à vous pour votre bienveillance, et merci à eux pour leur engagement et leur dévouement.



Nous vous rappelons que si vous souhaitez partager une opinion, une remarque, une réflexion, poser une question, faire une suggestion ou tout simplement transmettre un message au travers du bulletin communal, cette rubrique est faite pour vous.

Vous pouvez le faire via le formulaire disponible sur l'e-guichet du site de la commune ou en adressant un mail à bulletincal@gmail.com avec pour objet « C'est vous qui le dites ». Merci d'y préciser vos coordonnées (Nom, prénom, adresse, téléphone et adresse mail).

CONNAISSEZ-VOUS LE SERVICE «ENTRETIEN» DE LA COMMUNE ?

Afin de mieux vous faire connaître les services communaux, leurs missions ainsi que les femmes et les hommes qui œuvrent chaque jour, parfois dans l'ombre, au bon fonctionnement de l'administration, nous avons décidé de les mettre à l'honneur.

Aujourd'hui, focus sur le service **Entretien**.

La mission principale du service Entretien est la gestion et l'entretien de l'ensemble des locaux communaux. Cela comprend notamment les quatre écoles communales, les bâtiments administratifs, les sept salles communales, les toilettes publiques, les deux halls sportifs, le hall de voirie et bien d'autres infrastructures.

Mais leur travail ne s'arrête pas là ! Les membres du service participent également à la vaisselle des repas scolaires, à la livraison des repas entre Profondeville et Rivière, et parfois même à la préparation du café matinal pour le personnel. Bref, un service aux multiples facettes, bien au-delà du simple nettoyage.

Au quotidien, le personnel d'entretien joue aussi un rôle essentiel de concierge et de référent dans les bâtiments. Dans

les écoles, ils sont parfois même de véritables mamies et papys de cœur, mais aussi des confidents, des aidants, toujours à l'écoute. Ils sont également prêts à intervenir en cas d'urgence, comme lors de coupures d'eau ou d'électricité, ou encore à revenir sur site lors d'inondations.

Ce service indispensable est composé de 12 personnes, engagées, polyvalentes et dévouées au service de la collectivité.

Contacts - Service Entretien

Florence Gilson, responsable administrative.

Votre personne de contact pour les questions d'ordre général et administratives liées au service Entretien (marchés publics, fournisseurs, gestion de l'équipe).

florence.gilson@profondeville.be

081 67 08 11

Francine Colot, responsable de terrain.

Votre personne de contact en cas de problème de propreté ou de maintenance dans les divers bâtiments communaux.

francine.colot@profondeville.be - 0478 56 33 68



À VÉLO VERS L'ÉCOLE : LA SÉCURITÉ AVANT TOUT



Tu souhaites te rendre à l'école à vélo ? N'enfourche pas ta bicyclette trop vite, voici quelques conseils indispensables.

Pour se déplacer en toute sécurité, un équipement adapté est requis. Le casque est l'élément numéro un ! À tout âge, il protège efficacement la tête et réduit fortement le risque de blessures graves en cas de chute. Chez les enfants, le port du casque est d'autant plus important qu'il permet d'ancrer de bonnes habitudes dès le plus jeune âge. Les parents ont ici un rôle essentiel à jouer en montrant l'exemple.

La visibilité est un autre facteur clé de sécurité. En raison de leur petite taille, les enfants sont moins visibles dans la circulation. Le port d'une chasuble ou d'un accessoire fluo et réfléchissant améliore nettement leur repérage, de jour comme de nuit. Aujourd'hui, de nombreux modèles colorés et attrayants existent, rendant ces équipements à la fois utiles et agréables à porter.

La Commune de Profondeville s'engage dans la bonne préparation des élèves de 5ème et de 6ème primaire des écoles de l'entité. En s'associant avec Pro Vélo, elle organise le «Brevet du Cycliste», un programme d'apprentissage encadré par les enseignants et des formateurs spécialisés. Les enfants apprennent à circuler à vélo de manière autonome et sécurisée, dans l'environnement proche de leur école. Cette initiative favorise des déplacements plus sûrs, autonomes et durables, tout en encourageant le plaisir du vélo au quotidien.

Ensemble sécurisons nos villages, privilégions la cohabitation de tous les usagers, respectons les usagers faibles et les modes de déplacement doux.

Plus d'infos au service Mobilité : mobilite@profondeville.be

SÉANCE D'INFORMATION RÉNO DÉFI



Votre commune s'engage avec vous pour votre rénovation.

Vous envisagez des travaux de rénovation énergétique ? Le programme RÉNO DÉFI vous propose un accompagnement complet, de A à Z : audit énergétique, aide au financement, mise en relation avec des entreprises qualifiées, constitution des dossiers de primes et suivi jusqu'à la certification.

Envie d'en savoir plus ? Participez à la séance d'information le lundi 23 mars, de 19h00 à 21h00, à la Maison de la Culture de Profondeville (rue Colonel Bourg 2).

La séance est ouverte à toutes et à tous, sans inscription.

Plus d'infos : www.enhestia.be/contact ou 0493 87 38 38

COUP DE POUCE SPORTS, JEUNESSE ET CULTURE

Dans le cadre de sa politique sportive «sport pour tous, sport santé» mais aussi d'actions en faveur de la jeunesse et/ou de la Culture, la commune de Profondeville dispose d'une subvention à allouer pour divers projets.

Cette aide sera allouée sur base de demandes ponctuelles ou novatrices et d'ampleur limitée selon le principe du «coup de pouce».

En 2025, les subventions ont été accordées en soutien à

- Monsieur Michel Brichard (500,00€), afin de couvrir les frais de mise en page et de correction de son livre sur le village de Profondeville.
- L'asbl Gymsana (360,00€), à titre d'intervention dans ses frais en relation avec le soutien au programme «Sport sur Ordonnance».
- Madame Florence Gillon (500,00€), pour la création d'un

clip vidéo dans l'église de Profondeville.

Vous avez un projet qui s'inscrit dans cette dynamique ? N'hésitez pas à solliciter le formulaire de candidature à l'adresse mail : pascale.willame@profondeville.be



LE BUDGET COMMUNAL 2026 EST ADOPTÉ



Le budget communal 2026 a été présenté et adopté par le Conseil communal lors de sa séance de décembre dernier. Il a ensuite été approuvé par la Tutelle régionale fin janvier. Ce budget s'inscrit dans un contexte financier toujours délicat, marqué par les conséquences durables des crises successives traversées entre 2019 et 2022.

Pour l'exercice 2026, le budget est présenté à l'équilibre, avec des recettes et des dépenses s'élevant à **18,361 millions d'euros**. Cet équilibre financier repose en partie sur le recours à un prêt régional dit « Oxygène ». Celui-ci est rendu nécessaire par l'augmentation importante de charges dites incompressibles, telles que les pensions du personnel, les contributions aux zones de police et de secours, ainsi que les dépenses liées à la précarité sociale prises en charge via le CPAS. Ces évolutions pèsent structurellement sur les finances communales et limitent les marges de manœuvre à court terme.

Du côté des **recettes**, le budget 2026 prévoit certaines adaptations de tarifs pour des services communaux et des taxes dont les montants n'avaient plus été revus depuis plusieurs années. Ces ajustements concernent notamment la délivrance de documents administratifs, la location de salles et de chapiteaux, l'accueil extrascolaire ou encore les plaines de vacances. En revanche, la fiscalité communale principale reste inchangée. Les additionnels à l'impôt des personnes physiques demeurent fixés à 8 %, tandis que les additionnels au précompte immobilier restent établis à 2.600 centimes. Ces taux restent inférieurs à ceux appliqués dans plusieurs communes voisines, traduisant la volonté de préserver le pouvoir d'achat des habitants.

Les **dépenses** communales ont été ajustées avec prudence. Les dépenses de personnel augmentent principalement sous l'effet des indexations salariales, des évolutions de carrière et de l'accroissement des charges de pensions. Par ailleurs, la dotation communale au CPAS est renforcée au-delà de son évo-

lution habituelle afin d'anticiper l'impact de la réforme fédérale de l'emploi et de garantir un accompagnement adéquat des publics les plus fragilisés.

Dans une logique de gestion responsable, la commune poursuit également le renforcement de ses réserves et provisions. Alimentées depuis 2018 par les surplus budgétaires et comptables, celles-ci atteignent aujourd'hui plus de **3,5 millions d'euros**, sur base des comptes 2024. Ces réserves constituent un filet de sécurité indispensable pour faire face à un contentieux fiscal important, lié au litige avec la société exploitant la carrière de Lustin, pour lisser la trajectoire financière des prochaines années — notamment à l'approche de la fin des prêts « Oxygène » prévue en 2027 — et pour contribuer à l'autofinancement de certains investissements, limitant ainsi le recours à l'emprunt.

Parallèlement au budget ordinaire, le Conseil communal a adopté un budget d'investissements de **5,7 millions d'euros**. Celui-ci est principalement consacré à l'entretien et à la rénovation du patrimoine communal, à l'équipement des services et à la réalisation de projets concrets au bénéfice des habitants. Ces investissements concernent notamment des infrastructures sportives, des travaux de voirie et d'égouttage, des interventions dans les écoles, le renouvellement de véhicules communaux, des aménagements d'espaces publics, des projets issus du budget participatif ainsi que des actions en faveur de l'environnement et de la végétalisation.

À travers ce budget 2026, le Conseil communal confirme sa volonté de maintenir des services de qualité, d'investir de manière ciblée et responsable, tout en veillant à préserver l'équilibre financier et l'avenir de la commune.

Plus d'infos sur le budget : www.profondeville.be/finances/budget

(RE)DÉCOUVREZ LA PROMENADE DES RUELLES À PROFONDEVILLE

Avec l'arrivée de la belle saison, la commune de Profondeville invite habitants et visiteurs à (re)découvrir ses 19 promenades balisées, réparties sur l'ensemble du territoire. Parmi elles, la Promenade des ruelles (P31) séduit par son accessibilité et son charme typiquement mosan.

D'une longueur de 1,6 kilomètre, cet itinéraire facile est accessible à tous : personnes à mobilité réduite (PMR), familles avec poussettes ou simples promeneurs en quête d'une balade tranquille. Le parcours traverse les ruelles caractéristiques de Profondeville, longe la Meuse, passe à proximité de l'église et offre de superbes points de vue sur les rochers de Frênes.

Idéale pour une balade en famille, une pause détente ou une sortie nature, la promenade des ruelles invite à prendre le temps. Au fil des saisons, les paysages se transforment et proposent un spectacle sans cesse renouvelé.

Laissez-vous guider par le vent et le soleil, ouvrez les yeux... et profitez pleinement de cette promenade accessible et ressourçante. Bonne balade à toutes et à tous !

❶ **Plus d'infos** sur les promenades au service Tourisme ou www.profondesville.be/a-voir-a-faire/sport/promenades



LES DÉTECTEURS DE FUMÉE : UNE OBLIGATION QUI PEUT VOUS SAUVER LA VIE



Chaque année, des personnes perdent la vie dans des incendies domestiques. Plus un incendie est détecté rapidement, plus grandes sont les chances d'y survivre et d'en limiter les dégâts.

Nos facultés sensorielles (la vue, l'odorat et l'ouïe) ne suffisent pas toujours à percevoir un début d'incendie, en particulier la nuit. Les détecteurs de fumée disposent de capacités de détection bien supérieures aux nôtres et permettent d'alerter immédiatement les occupants d'un logement.

En Wallonie, la présence de détecteurs de fumée est obligatoire dans tous les logements et habitations légères. Même si cette obligation est globalement bien respectée, il est important de poursuivre les efforts pour garantir la sécurité de tous.

Où installer les détecteurs ?

Il est **obligatoire** d'en installer au moins un à chaque niveau comportant une pièce d'habitation, prioritairement dans les halls ou couloirs.

Pour une protection optimale, il est **recommandé** d'en installer également dans le salon ou le living, les chambres, le hall menant au garage ou les caves avec chaufferie.

Ils sont **déconseillés** dans la cuisine, la salle de bains et le garage. Ces pièces peuvent provoquer des déclenchements intempestifs dus aux fumées et aux vapeurs.

Les détecteurs se placent généralement au plafond, à au moins 30 cm des coins.

Respectez toujours le mode d'emploi et les instructions du fabricant.

Combien de détecteurs installer ?

Dans une maison, 1 détecteur par niveau de vie, 2 détecteurs si la superficie du niveau dépasse 80 m². Dans un appartement, si il mesure moins de 80 m², un seul détecteur suffit.

Quel entretien ?

Dépoussiérez ou aspirez régulièrement l'appareil, testez le régulièrement et ne retirez jamais la batterie pour l'utiliser dans un autre appareil.

Toutes les informations utiles sont disponibles sur le site du SPW Logement : logement.wallonie.be



DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2026, LE BIHORAIRE CHANGE D'HORAIRE !

Le bihoraire, c'est le tarif qui établit une distinction entre les heures «pleines», et les heures «creuses». Les consommations d'électricité enregistrées pendant les heures pleines, anciennement de 7h à 22h en semaine, sont facturées à un tarif plus élevé que les consommations d'électricité enregistrées pendant les heures creuses, anciennement la nuit, de 22h à 7h, et durant tout le weekend.

Depuis le 1er janvier 2026, une nouvelle plage d'heures creuses est disponible chaque jour entre 11h et 17h ! Durant cette plage, l'électricité est au même tarif que la nuit. Ce nouvel horaire est applicable 7 jours/7.

Dois-je faire quelque chose ?

Non, le changement vers les nouvelles plages du bihoraire est automatique, vous ne devez rien faire ! Que vous ayez un compteur électromécanique (avec la roulette qui tourne) ou un compteur communicant (digital), le changement est opéré à distance par votre gestionnaire de réseau. Aucune action n'est requise de votre part.

Seules les personnes ayant demandé la désactivation de la fonction communicante de leur compteur digital seront contactées par leur gestionnaire de réseau.



Pourquoi les plages du tarif bihoraire changent-elles ?

Le réseau de distribution, principalement en basse tension, fait face à des défis majeurs liés à la transition énergétique, notamment :

- Une production croissante d'électricité renouvelable, décentralisée et intermittente.
- Une électrification accrue des usages, entraînant une demande de puissance plus importante sur le réseau.

L'évolution des plages du tarif bihoraire découle principalement de la volonté d'optimiser la demande d'électricité et d'encourager une consommation mieux répartie sur la journée.



Plus d'explications sur le changement des plages du bihoraire

Plusieurs facteurs expliquent la nécessité de modifier ces plages horaires :

- L'évolution des profils de consommation : les habitudes des ménages et des petits professionnels changent avec le temps. Par exemple, l'arrivée massive des voitures électriques, l'utilisation accrue de systèmes de chauffage (PAC) et de climatisation et l'électrification globale des usages intensifient la demande d'électricité qui se concentre à certains moments de la journée.

- La gestion des pointes de consommation : les périodes de très forte consommation, souvent en début de matinée ou en soirée, sollicitent davantage le réseau. En ajustant les plages du tarif bihoraire, les autorités souhaitent inciter la clientèle à déplacer certains usages en dehors de ces moments critiques, afin d'atténuer les pointes et d'assurer la stabilité du réseau, à un coût raisonnable.
- L'intégration des énergies renouvelables : l'essor de l'énergie solaire et éolienne, qui produisent une électricité verte mais intermittente, nécessite de revoir la façon dont la demande est gérée. Les nouvelles plages horaires sont conçues pour encourager la consommation aux moments où l'offre d'électricité renouvelable est la plus abondante.



En résumé, le changement des plages du tarif bihoraire s'inscrit dans une logique d'adaptation aux nouveaux enjeux énergétiques et encourage une utilisation plus rationnelle du réseau afin de réduire les coûts pour soi-même et pour la collectivité, ce qui facilite la transition vers des réseaux plus résilients.

Je bénéficie du tarif social, quel impact pour moi ?

Si vous bénéficiez du tarif social, et que vous consommez de l'électricité en régime bihoraire en Wallonie, le tarif social vous sera facturé en tenant compte des nouvelles plages du bihoraire. Vous devez donc vous aussi adapter vos habitudes de consommation.

J'ai un compteur avec fonction prépaiement activée, quelles sont les conséquences pour moi ?

L'heure de votre compteur à prépaiement est également adapté dès le 01/01/2026. Vous devez donc être vigilant au moment où vous consommerez de l'électricité, particulièrement le weekend puisque le weekend ne sera plus entièrement en heures creuses.

Ce changement s'applique-t-il à tous les utilisateurs du réseau ?

Le changement des plages du bihoraire concerne tous les consommateurs raccordés au réseau basse tension, et qui sont équipés d'un compteur communicant ou d'un compteur électromécanique.

Comment vérifier si mon compteur est bien passé au nouvel horaire du bihoraire ?

Selon le moment de la journée, assurez-vous que votre comp-

teur bascule bien vers le quadrant correspondant (heures pleines ou heures creuses)

Rappel : Heures pleines de 07h00 à 11h00 et de 17h00 à 22h00 - Heures creuses de 11h00 à 17h00 et de 22h00 à 07h00

Privilégiez cependant les créneaux horaires qui diffèrent de l'horaire précédent (passage en heures creuses de 11h00 à 17h00 chaque jour, pendant les heures pleines du weekend de 07h00 à 11h00, puis de 17h00 à 22h00) pour choisir le moment de vérification.

Selon le type de compteur dont vous disposez, vous identifierez la plage horaire différemment :

Avec un compteur électromécanique, le compteur doit indiquer que l'enregistrement de la consommation se fait bien en heures creuses. Selon le modèle, le compteur électromécanique indique le quadrant actif soit au moyen d'une flèche orientée vers ce dernier, soit au moyen d'un trait/flèche généralement blanc, voire vert, en regard du cadran.



Avec un compteur communicant, ou digital, l'écran digital indique, au moyen d'une petite flèche, dans quelle plage horaire (soleil = heures pleines, lune = h creuses) l'enregistrement des consommations se fait.



PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES : AVEC OU SANS BATTERIE, FAUT-IL VRAI- MENT STOCKER L'ÉLECTRICITÉ SOLAIRE ?

Face à la hausse durable des prix de l'énergie et à l'urgence climatique, de plus en plus de foyers se tournent vers le photovoltaïque. Mais une question revient systématiquement au moment de l'installation : faut-il équiper ses panneaux d'une batterie de stockage, ou non ? Derrière ce choix se cachent des enjeux économiques, techniques et pratiques.

Le photovoltaïque sans batterie : la solution la plus répandue

Aujourd'hui, la majorité des installations solaires en Belgique fonctionnent sans batterie. L'électricité produite est consommée directement dans le logement, et le surplus est soit injecté gratuitement dans le réseau, soit revendu à un fournisseur d'énergie.

Cette solution présente plusieurs avantages : un coût d'installation plus faible avec une rentabilité plus rapide, une maintenance réduite et une technologie simple.

Elle est particulièrement adaptée aux foyers présents au domicile dans la journée (télétravail, retraités, commerces) et à ceux qui peuvent programmer certains appareils électroménagers, par exemple machines à laver ou lave-vaisselle afin de consommer l'électricité au moment où elle est produite. En revanche, sans batterie, l'énergie solaire n'est pas disponible la nuit, et l'installation reste dépendante du réseau électrique en cas de coupure.

Avec batterie : plus d'autonomie, mais à quel prix ?

Ajouter une batterie permet de stocker l'électricité produite le jour pour la consommer le soir ou la nuit. Cette option séduit les ménages cherchant une autonomie énergétique accrue ou une protection en cas de coupure de courant.

Les avantages sont réels : une meilleure autoconsommation, une réduction de la dépendance au réseau et la continuité d'alimentation lors des pannes (selon le système).

Mais cette indépendance a un coût. Les batteries représentent un investissement important, avec une durée de vie limitée (environ 10 à 15 ans), ce qui peut réduire la rentabilité globale de l'installation. À ce jour, dans la plupart des cas, l'économie réalisée ne compense pas encore totalement le prix de la batterie.

Un compromis de plus en plus courant

De nombreux particuliers optent aujourd'hui pour une solution intermédiaire : installer des panneaux sans batterie, tout en choisissant un système évolutif, capable d'en accueillir une plus tard. Cette stratégie permet de profiter immédiatement des bénéfices du solaire, tout en gardant la possibilité d'ajou-

ter du stockage lorsque les prix baisseront ou que les besoins évolueront (véhicule électrique, télétravail, nouveaux usages).

Alors, batterie ou pas ?

Le choix dépend avant tout du profil de consommation, du budget et des objectifs du foyer. Pour une maison classique raccordée au réseau, le photovoltaïque sans batterie reste aujourd'hui la solution la plus rentable. Les batteries, elles, s'adressent surtout à ceux qui recherchent une autonomie renforcée ou vivent dans des zones où le réseau est moins fiable.

Une chose est sûre : avec ou sans batterie, le solaire photovoltaïque s'impose désormais comme un pilier de la transition énergétique et un investissement de plus en plus réfléchi par les ménages.

Vous avez encore des questions ? Installer des panneaux photovoltaïques en vaut-il toujours la peine ? Comment concrètement maximiser cette fameuse «autoconsommation» et donc la rentabilité de son installation ? Qu'en est-il des décrochages de l'onduleur ?

Rendez-vous le mardi **14 avril 2026**, de 19h00 à 21h30 pour un atelier sur ce sujet à la salle communale de Bois-de-Villers, Place de l'Armistice 21.

Dans une ambiance détendue et une dynamique d'échange, ressortez avec les idées plus claires. L'objectif de cet atelier est de vous donner les clés pour installer l'énergie renouvelable chez vous, augmenter votre autonomie et vous préserver davantage des hausses du prix de l'énergie. Le tout présenté par une ASBL qui ne vend pas d'installation.

Nombre de places limité à 16 personnes - Participation gratuite - INSCRIPTION obligatoire au moins 1 semaine avant l'événement : 081 67 08 10 planclimat@profondeville.be



JE COURS ET JE MARCHE POUR MA FORME : SESSION DE PRINTEMPS

Le printemps est bientôt de retour. La session « Je cours pour ma forme » aussi !... dès la semaine du 14 avril.

Avec le retour des beaux jours, c'est le moment idéal pour reprendre une activité physique en plein air. La session de printemps du programme « Je cours pour ma forme » démarre dès la semaine du 14 avril et s'adresse à toutes celles et ceux qui souhaitent bouger, progresser et partager un moment sportif dans une ambiance conviviale.

Comme lors des éditions précédentes, il y en aura pour tous les goûts en fonction de votre terrain de prédilection (plutôt à plat en bord de Meuse ? Plutôt vallonné dans nos bois ?) et de vos objectifs de distances et votre niveau (5km, 10 km, + de 10 km).

Une formule « biathlon-trail » sera à nouveau proposée pour les participants désireux de diversifier leur pratique et de relever un défi sportif original, alliant endurance et variété des efforts.



Je marche pour ma forme

Ce programme qui vise à encourager la pratique d'une activité physique douce et progressive, centrée sur la marche, dans un esprit de convivialité recommencera également en avril.

Toutes les informations utiles et les modalités d'inscriptions seront publiées sur le site internet de la commune (www.profondeville.be) le vendredi 6 mars.

GYMSANA, POUR LA SANTÉ, POUR LE PLAISIR : BOUGEONS ENSEMBLE

GymSana est une asbl qui vise à améliorer la qualité de vie des personnes fragilisées grâce à la pratique régulière d'une activité physique adaptée.

À travers des programmes d'exercices préventifs, personnalisés, ludiques et interactifs, GymSana permet à chacun d'améliorer sa condition physique et de (re)trouver confiance en soi.

GymSana propose des cours de gym santé, une activité physique adaptée aux seniors, ainsi que des cours d'activité physique active et de renforcement musculaire. Des séances de gym posturale, de respiration et de relaxation sont également organisées. Des cours de marche nordique destinés aux seniors sont aussi proposés.

Les cours ont lieu au Complexe sportif de la Hulle, avenue Roquebrune-Cap-Martin à Profondeville, les mardis, jeudis et vendredis. D'autres séances se déroulent à la salle communale de Lesve, place de Lesve, tous les mardis. La marche nordique pour seniors se pratique le jeudi à Rivière.

Plus d'infos : Morgane Bastin au 0499 74 63 71 ou Boris Van den Abbeele au 0472 17 12 03.



UNE ÉPREUVE DE CROSS-BIATHLON À LESVE OUVERTE À TOUTES ET TOUS

Le dimanche 24 mai 2026, notre entité accueillera une manche du challenge francophone de cross-biathlon (ou biathlon-trail).

Cette discipline particulièrement ludique alterne du tir à la carabine laser (couché et debout) et des boucles de trail d'environ 2,5 kms !

Cette épreuve est organisée par le club de foot de Lesve-Arbre et se veut ouverte à tous les âges à partir de 7 ans (manche kids de 2 km) avec des classements féminins, masculins et par catégories d'âge.

Plus d'infos et inscriptions : www.ledossard.com ou via le QR code ci-joint

Ne loupez pas le coche !



LA NUIT DES DOUDOUS À LA BIBLIOTHÈQUE TATOULU



Le vendredi 9 janvier 2026, la bibliothèque TaTouLu a invité les doudous à vivre une nuit de folie !

Dès 19h, les enfants et leurs parents sont arrivés, accompagnés de leurs précieux compagnons, pour écouter de tendres histoires du soir. La soirée s'est poursuivie par un atelier créatif au cours duquel chaque enfant a pu fabriquer un doudou... pour son doudou !

Une fois bien installés, les doudous ont été couchés dans la bibliothèque pour y passer la nuit, tandis que les enfants rentraient chez eux pour faire de beaux rêves.

Le samedi matin, lors du petit-déjeuner à la bibliothèque TaTouLu, les enfants ont retrouvé leurs doudous et découvert avec émerveillement les photos de leur folle nuit passée entre les livres. Ce moment magique a permis à chacun de (re)découvrir la bibliothèque dans une ambiance chaleureuse et feutrée.

La bibliothèque TaTouLu vous accueille tous les samedis, hors jours fériés, de 9h30 à 12h00, rue de Saint-Léger 35 à Lustin. Elle met à votre disposition des livres pour bébés, enfants, adolescents et adultes, ainsi qu'un dépôt de bandes dessinées provenant de la bibliothèque centrale de la Province de Namur.

TaTouLu vous prépare encore de nombreuses animations. Surveillez votre boîte mail et restez informés via notre page Facebook !

APRÈS-MIDI JEUX & PAPOTE À LA RÉSIDENCE ST THOMAS À LUSTIN

Vous avez plus de 65 ans et avez envie de passer un moment convivial ? La Résidence St Thomas vous invite à une après-midi placée sous le signe du jeu et de la bonne humeur, chaque dernier jeudi du mois.

Au programme : jeux de cartes, Scrabble et autres jeux de société, pour le plaisir de jouer et de partager d'agréables moments avec les résidents.

Cette rencontre est aussi l'occasion de découvrir le milieu de la maison de repos et de créer de nouveaux liens dans une ambiance détendue et chaleureuse. De chouettes bénévoles seront présents pour vous accueillir et vous accompagner tout au long de l'après-midi.

Venez comme vous êtes, seul ou accompagné, pour jouer, papoter et surtout, passer un bon moment ensemble.

Confirmation de votre présence & infos : florence.luter@saint-thomas.be 081 750 709 Résidence Saint Thomas rue Eugène Falmagne 111 à 5170 Lustin



CROISIÈRE SUR LA MEUSE AVEC ENÉO PROFONDEVILLE

Enéo Profondeville invite ses membres et sympathisants à participer à une croisière sur la Meuse le jeudi 9 juillet 2026. Cette excursion se déroulera à bord du bateau «Le Sax» et proposera un parcours de Profondeville à Freyr, en passant par Dinant.

Tout au long de la navigation, les participants auront l'occasion d'admirer les villages mosans et leurs villas caractéristiques, les ruines du château de Poilvache ainsi que le site remarquable de Freyr, ses rochers et les jardins du château. Le voyage sera également ponctué par le passage de plusieurs écluses, offrant un aperçu concret de la navigation fluviale sur la Meuse.

Un repas sera servi à bord, permettant de profiter pleinement des paysages de la vallée mosane dans une ambiance conviviale.

Le rendez-vous est fixé à 10h00 à proximité du restaurant L'Aquaplane à Profondeville. Le départ du bateau est prévu à 10h30. L'arrivée à Dinant est estimée à 15h30, suivie d'un retour vers Profondeville en car à 16h30.



Le prix de la croisière est fixé à 60 euros pour les membres Enéo et à 65 euros pour les non-membres. Ce montant comprend la croisière, le repas à bord ainsi que le retour en car. Le paiement, qui fait office d'inscription, est à effectuer sur le compte Enéo Profondeville : BE95 0682 1525 5858.

i Plus d'infos Yves Dubois au 0475 68 36 73 ou par courriel à yvesdubois9@hotmail.com, ainsi que Jean-Claude Steenebruggen au 0473 41 31 45 ou via jcsteenebruggen@hotmail.com.

ECOLE LIBRE DE BOIS-DE-VILLERS : QUAND LA SOLIDARITÉ SE MET EN BOÎTE



Cela fait maintenant 4 ans que les élèves de l'école libre du Sacré Cœur de Bois-de-Villers organisent une grande collecte de boîtes de Noël en partenariat avec La Maison de Quartier Saint-Nicolas, aussi appelée Asbl Cinex qui est un espace communautaire situé à l'extrémité du centre de Namur.

Cette opération consiste à offrir un cadeau (des produits

d'hygiène ou de beauté, des vêtements, des jouets, des douceurs, des petits mots doux,...) aux personnes qui n'ont pas les mêmes chances que nous dans la vie.

Cette édition 2025 a encore été un immense succès car près de 100 boîtes de Noël ont été récoltées. Encore un grand merci aux familles et aux enfants qui ont porté ce projet qui leur tient à cœur.

DE BEAUX MOMENTS DE PARTAGE ENTRE GÉNÉRATIONS À LUSTIN



Chaque année, les élèves de 3e et 4e primaire de l'école de Lustin vivent de très beaux moments avec les résidents de la maison de repos Saint-Thomas.

Quatre fois par an, ils s'y rendent pour passer une journée entière à partager le quotidien des personnes hébergées. Ils participent à diverses activités comme bricoler, chanter, faire de la gymnastique ou encore partager un bon repas.

Les résidents racontent leurs souvenirs, et les enfants aiment les écouter. De leur côté, ils parlent de leurs familles et de leurs passions.

Ces journées sont très importantes : elles leur apprennent le respect, l'écoute et le plaisir de passer du temps avec une génération différente de la leur.

Les élèves attendent toujours avec impatience ces moments, heureux de retrouver leurs amis plus âgés pour de nouvelles journées de partage.

PONTIAN : UN VOYAGE AU CŒUR DES 18^E ET 19^E SIÈCLES À PROFONDEVILLE

Jean-Pierre Ledoux continue de publier avec un appétit insatiable. «Pontian» est sa dernière publication, la dixième depuis 2021. L'auteur s'est essayé à tous les genres (ou presque) : mémoire, récit naturaliste, roman historique, conte, plaidoyer, roman policier, poésie. Retour cette fois au roman historique, même s'il n'en porte pas le nom.

L'histoire débute en 1772, dans la ferme seigneuriale de Profondeville qui fut le sujet d'une première publication de l'auteur en 1986.

Thierry et son épouse Catherine gèrent la ferme seigneuriale du comte d'Harscamp dans le centre de Profondeville. Le petit bourg dénombre alors 90 foyers et moins de 450 âmes. Leur fils, Pontian, est né 5 ans plus tôt.

Vous allez suivre ce garçon puis cet homme à travers les 18^{ème} et 19^{ème} siècles, et

vivre à ses côtés les soubresauts d'une époque fort mouvementée marquée par la révolution française et par les guerres napoléoniennes, pour se terminer par l'indépendance de notre pays en 1830.

Le livre de 271 pages contient une note biographique, une carte de Profondeville avec les localisations à l'époque et un essai de reconstitution de la ferme seigneuriale. Un extrait de l'album de Croy, une encre du général de Howen et une lithographie de Paul Lauters complètent le volume.

Deux légendes sont également (ré)évoquées : le trésor de la maison du doyen (ancienne appellation de la ferme d'en haut) et la pierre tombale de Pontian. De quoi susciter l'intérêt, même des moins curieux.

L'ouvrage est disponible au bureau du service Tourisme de la commune au prix de 25,00 €.



THÉÂTRE À PROFONDEVILLE : LE HERDAL EN FOLIE



Les comédiens du Cercle Culturel Royal Le Heral vous présentent les vendredi 13 mars (20h), samedi 14 mars (20h), dimanche 15 mars (16h), samedi 21 mars (20h) et dimanche 22 mars (16h) à la Maison de la Culture de Profondeville, Le Heral en folie.

Cette année, pas de Feydeau, de Labiche, de portes qui claquent, ni de fenêtres qui grincent. La troupe des Comédiens du Heral vous propose «Le Heral en folie», un joyeux délire avec trois pièces à sketches: «Purgatoire» et «Hostiles» de Dominique Breda et «Ring» de Léonore Confino.

Sur la scène et sous vos yeux, les joyeux comédiens se rencontreront, se chamailleront, se sépareront. Vous les verrez passer d'un personnage à l'autre, de la naissance à la mort, de l'amour

à l'aversion, toujours un peu décalés, souvent extravagants. Avec l'espoir de vous divertir à travers ce drôle de florilège sans queue ni tête où chacun se débat, se chahute sans arriver à trouver un accord.

Entrée: 15€ (10€ pour les étudiants/gratuit pour les -12 ans/1.25€ pour les Article 27)

Réservation obligatoire à info@leherdal.be

Une organisation du Cercle Culturel Royal Le Heral avec le soutien de la Commune de Profondeville.

➤ Plus d'infos : www.leherdal.be

PORTRAIT : ÉMILIE MEESSEN, INFIRMIÈRE DE RUE ET HABITANTE DE PROFONDEVILLE

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je m'appelle Émilie Meessen, je suis née à Bruxelles, j'ai grandi à Namur et j'ai étudié à Bruxelles, où j'ai vécu près de 18 ans. Depuis 2018, je vis à Profondeville avec mon mari Boris Michaël et nos jumeaux, Marius et Lucette.

Quel est votre parcours professionnel ?

Pendant mes études d'infirmière à L'I.S.E.I. (Institut Supérieur d'Enseignement Infirmier) à Bruxelles, j'ai commencé à faire du bénévolat à La Fontaine, un centre d'accueil pour personnes sans-abri. Cela a été une vraie révélation. J'ai ensuite fait une spécialisation en santé communautaire et en médecine tropicale, et j'ai travaillé avec différents publics : personnes sans-abri, personnes prostituées et personnes toxicomanes. Ces expériences m'ont permis de comprendre que c'était auprès des personnes vivant à la rue que je me sentais la plus utile.

Comment est née l'association Infirmiers de rue ?

Avec mon amie Sara Janssens, nous avons constaté que de nombreuses personnes sans-abri n'accédaient pas aux soins ou trop tard. Il manquait un accompagnement global pendant la journée. "Infirmiers de rue" est née en 2006.

Quel est l'objectif principal de l'association ?

Notre objectif initial était de recréer du lien et de la confiance. L'idée est de réintégrer les personnes dans le système de soins classique et de leur redonner l'envie et la confiance nécessaires pour sortir de la rue. Aujourd'hui, nous constatons tous les jours que c'est possible, les personnes peuvent sortir de la rue et se reconstruire en logement. Notre vision est dorénavant : «Ensemble, mettons fin au sans-abrisme».

Comment fonctionne l'association aujourd'hui ?

Aujourd'hui, il y a plusieurs équipes : une équipe de travail de rue, une équipe d'accompagnement vers et dans le logement, une équipe de stabilisation qui aide les personnes à reconstruire des projets de vie, ainsi qu'une équipe dédiée à la formation, à la sensibilisation et au plaidoyer. Nous avons aussi récemment créé une fondation immobilière pour développer des logements, car c'est devenu un enjeu majeur.

En 2024, vous avez reçu une reconnaissance particulière...

Oui, j'ai été contactée par le Palais royal pour m'annoncer que le Roi souhaitait m'accorder une faveur nobiliaire. Honnêtement, j'ai cru à une blague. J'ai même pensé qu'il s'agissait d'une aide immobilière pour l'association ! Ce n'est que lorsque l'information est parue dans la presse que j'ai compris que c'était réel.

Comment avez-vous vécu cette reconnaissance ?

Avec beaucoup de malaise au départ, parce que le travail est profondément collectif. J'aurais préféré que ce soit une reconnaissance pour toute l'association. Mais je choisis de voir ce titre comme une mise en lumière du travail de terrain et, si possible, comme un levier pour défendre la cause des personnes sans-abri.

Pour terminer, qu'est-ce qui vous attache à Profondeville ?

La vie de village. Ici, les gens se connaissent, se parlent et s'entraident. Il y a beaucoup d'initiatives, une vraie dynamique locale, et une qualité de vie exceptionnelle entre la nature, la Meuse et les activités pour les familles. Il est important de se rendre compte de la chance que l'on a. Profondeville est un lieu où la solidarité et la convivialité sont bien réelles. Il faut les préserver.

Si vous souhaitez soutenir "Infirmier de rue", vous pouvez faire un don (déductible fiscalement) sur le site www.infirmiersderue.be/mondon



Photos ©Saskia Vanderstichele

ATELIERS NUMÉRIQUES DE GODINNE

En collaboration avec le CPAS d'Yvoir et le PCS, ces ateliers numériques sont ouverts aux habitants de la commune de Profondeville. Ils vous permettront d'apprendre à utiliser votre PC et smartphone grâce aux animateurs présents pour vous aider.

Ces ateliers d'une durée de 1h30 se déroulent à la ludo-bibliothèque communale de Godinne, rue du Prieuré 1B 5530 Godinne.

Programme mars et avril 2026

- Mercredi 4 mars de 14h00 à 15h30 et jeudi 5 mars de 10h00 à 11h30 : Comment retrouver des documents et photos sur mon smartphone et les transférer sur un PC ?
- Samedi 7 mars de 10h00 à 11h00 : Présentation des outils Office Excel.
- Mercredi 11 mars de 14h00 à 15h30 et jeudi 12 mars de 10h00 à 11h30 : Comment rechercher et sauvegarder des fichiers sur PC et smartphone ?
- Mercredi 18 mars de 14h00 à 15h30 et jeudi 19 mars de 10h00 à 11h30 : Comment réaliser des albums photos ?
- Samedi 21 mars de 10h00 à 11h00 : Présentation des outils Office Power Point.
- Mercredi 25 mars de 14h00 à 15h30 et jeudi 26 mars de 10h00 à 11h30 : Applications pour smartphone utiles au quotidien.
- Mercredi 1er avril de 14h00 à 15h30 et jeudi 2 avril de 10h00 à 11h30 : Apprendre à gérer son smartphone, son PC.



- Mercredi 8 avril de 14h00 à 15h30 et jeudi 9 avril de 10h00 à 11h30 : Itsm : s'identifier en ligne de manière sécurisée. Comment l'installer sur mon smartphone et l'utiliser sur mon smartphone et mon ordinateur ?
- Samedi 11 avril de 10h00 à 11h30 : ChatGPT : avantages/inconvénients et prise en main.
- Mercredi 15 avril de 14h00 à 15h30 et jeudi 16 avril de 10h00 à 11h30 : Sécurité en ligne : Comment reconnaître les différents types de menaces et s'en protéger ? Comment sécuriser mon PC, mon smartphone ?
- Samedi 18 avril de 10h00 à 11h30 : Les arnaques en ligne : quelques pistes pour les détecter.
- Mercredi 22 avril de 14h00 à 15h30 et jeudi 23 avril de 10h00 à 11h30 : Comment numériser des documents avec mon smartphone et y accéder ?

📍 **Inscriptions souhaitées** : damien.marchal@yvoir.be
- 082 64 71 13

LE SEL DE PROFONDEVILLE ET ENVIRONS : ÉCHANGER AUTREMENT, CRÉER DU LIEN LOCAL



Le SEL de Profondeville et environs (Système d'Échange Local) est une initiative citoyenne qui favorise la solidarité, le partage et les rencontres entre habitants. Son objectif est simple : permettre à chacun d'échan-

ger des services, des savoirs et du temps, sans échange d'argent, dans un esprit de confiance et de convivialité.

Ouvert à toutes et tous, le SEL s'adresse aux personnes qui souhaitent créer de nouveaux liens, valoriser leurs compétences ou simplement participer à une dynamique locale chaleureuse. Chaque membre peut proposer ce qu'il sait faire et bénéficier, en retour, des services ou connaissances des autres participants.

En plus des échanges de services, le SEL de Profondeville et environs organise régulièrement des activités ponctuelles : promenades, échanges de plantes, book club, gratifieria, déjeuners «auberge espagnole», et bien d'autres moments de partage qui renforcent la cohésion entre les membres.

Les personnes intéressées peuvent obtenir toutes les informations utiles en envoyant un courriel à l'adresse suivante : defiselffonctionnement@gmail.com.

Elles seront alors mises en contact avec une personne de leur village, qui expliquera le fonctionnement du SEL et les modalités d'inscription.

Pour tout renseignement complémentaire, il est également possible de contacter :

Agnès Wauthélet : 081 41 29 74



Funérailles
CHRISTIANE

📍 Rue Omer Mottint 91 • 5170 Profondeville

📍 Rue Célestin Hastir 67-69 • 5150 Floreffe

0495 82 46 04

www.funerailleschristiane.be



Monument GPG429

EN GRANIT
Noir Fin et
Rosa Bella

Vase A116

EN GRANIT
Noir Fin



**MARBRIER FUNÉRAIRE • POMPES FUNÈBRES
MONUMENTS FUNÉRAIRES • INCINÉRATION • INHUMATION**

Exécutés par le PATRON

- Toitures • Charpentes • Zingueries
- Plates-formes • Pignons

www.toitetbois.be

Rue de Robersart, 98 - 5150 FLOREFFE

GSM 0475 81 74 99
Tél./Fax. 081 58 16 39

DEPUIS 1988

QUELQUES RÉALISATIONS ET TRAVAUX EN COURS...

Merci à nos ouvriers communaux



Aménagement du parking du Football de Bois-de-Villers.
Vincent T., Renaud T.



Déneigement. Christophe J., Jonathan B., Maxime C., Maxence C., Vincent T., Guillaume W., Carl D., Christophe M., Renaud T., Quentin M., Adrein T.



Plot béton au Football de Pro-fondeville. Guillaume W., Vincent T., Anthony L.



Remplacement de la signalisation après dommage. Anthony L., Guillaume W.



Montage d'un tipi à l'école de Bois-de-Villers. Didier N., Michel X., Jérémy T., Esteban D., Christophe J.



Remise en peinture du logement ILA à Bois-de-Villers - Jeremy T., Esteban D., Frédéric M.



Elagage au Centre sportif de la Hulle. Maxime C., Adrien T., Guillaume W., Jérôme B., Vincent D.

L'Eau de la



.. Rivière

*L'équipe vous accueille
avec convivialité, simplicité
et dynamisme.*

Ateliers Coopératifs

PEINTURE

- Joie de créer
- Folie des couleurs

MUSIQUE

- Percu Djembe
- Tambours dunun

CUISINE

- Les tartes de Sophie
- Les herbes sauvages

0479 79 13 11 | alodelariviere@hotmail.com | Rue bois laiterie 16 • Rivière



POUSSE

ENTRETIEN EXTÉRIEUR & CONCEPTION PAYSAGÈRE

Votre projet poussera entre les mains d'un spécialiste



+32 471 55 98 17

WWW.THOMSPOUSSE.BE



Accueil des nouveaux habitants à Arbre



Corrid'Arbre 2025



Corrida du coeur 2025 à Profondeville



Souper solidaire de Saint Vincent de Paul à Profondeville



Aurores boréales à Bois-de-Villers. Photo de L. Grobet



Bord de Meuse sous la neige. Photo de L. Mertens



Profondeville sous la neige (janvier 2026). Photo de A. Grolet.



DEBLANDER
CONSTRUCT

0475 / 61 09 35
srl

Rénovation - Aménagement int/ext - Maçonnerie
CONSTRUCTDEBLANDER@HOTMAIL.COM
WWW.CONSTRUCT-DEBLANDER.BE

MAZOUT | PELLETS | CHARBON

BERTRAND
Combustibles



La **SOLUTION** pour
vous **RÉCHAUFFER** !



SAMBREVILLE | FOSSES-LA-VILLE | PHILIPPEVILLE
071 77 23 69 | WWW.MAZOUT-BERTRAND.BE



BAES

Place de l'Europe 4
5150 Soye (Florefe)

Tél. 081 44 40 09
GSM 0473 29 25 13
www.etsbaes.be

Poêles & inserts à pellets
Chaudières pellets & bois
Cuisinière & poêles à bois
Pellets & bûches de bois compactées
(Qualité DIN+ & En plus A1)

GRANDE GAMME D'APPAREILS DE CHAUFFAGE

Show-room et magasin
ouvert le mer. et ven. de 13h à 18h
(sam. matin sur rdv uniquement)




Le Potager
du Bien Manger .be

Fruits et légumes et épicerie BIO,
d'origine locale, d'ailleurs et de
notre Potager

Livraison à domicile

www.lepotagerdubienmanger.be



**Rejoignez-nous
sur Facebook**



De notre Potager
à votre assiette,
il n'y a qu'une
camionnette!

 **Rue Haie Mayet 49
5640 Saint-Gérard**

 **+32 (0) 493 66 17 00**



MARCHE DES HULL'OTTES

Le club de marche les Hull'ottes vous invite à sa marche le dimanche 24 mai 2026 au départ de la Maison de la Culture, rue Colonel Bourg à Profondeville.

Plusieurs circuits sont proposés : 4-6-12-21 et 30 Kms.

Petite restauration « maison » à prix démocratiques.

Renseignement : Luc Mommer au 0473 72 66 31 ou Dominique Soetens au 0478 76 74 10

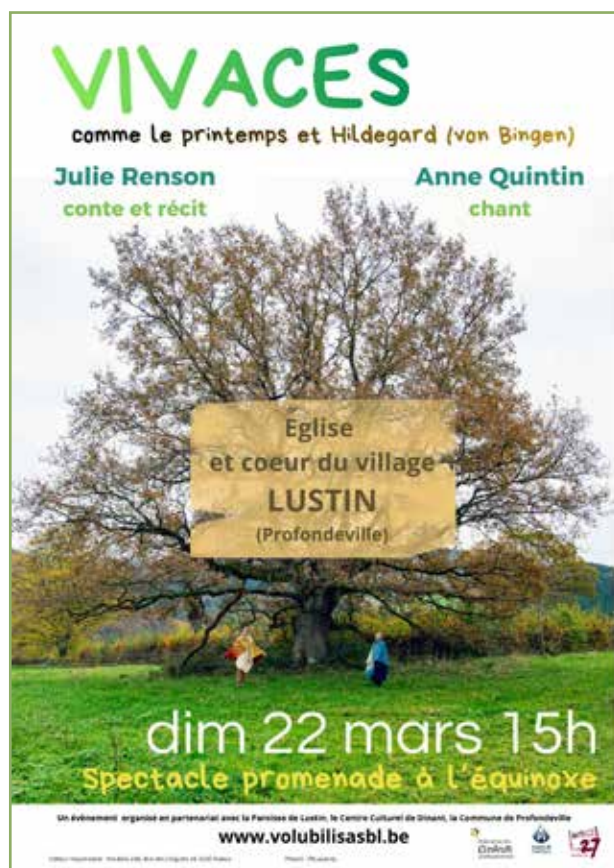


REPAIR CAFÉ 2026

Le samedi 21 mars de 14h à 17h
Salle communale de Bois-de-Villers
place de l'Armistice 21

Réparations : petit électro, affûtage couteaux et ciseaux, couture, machines à coudre, bijoux fantaisie, lunetterie, horlogerie. Un vélo prêt, c'est un printemps parfait ! Ne manquez pas notre atelier exclusif : **le check-up vélo.**

Bar et pâtisseries maison. Inscriptions sur place. Pour le coût ? une tirelire attend vos dons. Si vous voulez devenir bénévole ou réparateur, ou pour tous renseignements, contactez Agnès Wauthelet 081 41 29 74 - repair5170@gmail.com



BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR - CHOCOLATIER - GLACIER

LE PAIN



D'ANTAN

LA VOLONTÉ D'OFFRIR LE MEILLEUR



WIERDE

Rue de Jausse, 97
Tel. : 081/588 883

FOSSES-LA-VILLE

Chaussée de Namur, 13B
Tel. : 071/496 733

lepaindantan.be

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR



COMMUNE DE PROFONDEVILLE

Chaussée de Dinant 2 à 5170 Profondeville
www.profondeville.be

✉ administration@profondeville.be

Votre administration est ouverte du lundi au jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 15h45 et le vendredi de 08h30 à 12h00.

Accueil extrascolaire

☎ 081 67.08.05

✉ aes@profondeville.be

Alimentation durable

☎ 081 67.08.11

✉ alimentation.durable@profondeville.be

Energie/Climat

☎ 081 67.08.10

✉ planclimat@profondeville.be

Enseignement

☎ 081 67.08.04

✉ enseignement@profondeville.be

Environnement

☎ 081 67.08.08

✉ environnement@profondeville.be

Finances/Taxes

☎ 081 67.08.02

✉ comptabilite@profondeville.be

Marchés Publics

☎ 081 67.08.14

✉ marchespublics@profondeville.be

Mobilité

☎ 081 67.08.09

✉ mobilite@profondeville.be

Patrimoine/Assurances/Juridique

☎ 081 67.08.13

✉ svetlana.degee@profondeville.be

Population - Etat civil

Les services Population et État Civil sont accessibles tous les jours de 8h00 à 12h00 ainsi que les lundis et mercredis de 13h30 à 15h45.

Les services reçoivent également les mardis et jeudis après-midi de 13h30 à 15h45 UNIQUEMENT POUR LES URGENCES sur rendez-vous au 081 67.08.01

Une permanence est organisée le mardi de 17h00 à 19h00, en dehors des congés scolaires.

☎ 081 67.08.01

✉ population@profondeville.be

✉ etatcivil@profondeville.be

Ressources Humaines

☎ 081 67.08.12

✉ grh@profondeville.be

Secrétariat

☎ 081 67.08.00

✉ administration@profondeville.be

Tourisme/Événements

☎ 081 67.08.06

✉ tourisme@profondeville.be

Travaux

☎ 081 67.08.03

✉ travaux@profondeville.be

Urbanisme

Le service Urbanisme est ouvert tous les matins (8h30-12h00) et les lundis et mercredis après-midi (13h30-15h45). Les mardis et jeudis après-midi, le service travaille à guichet fermé. Les rendez-vous peuvent être pris tous les jours, entre 8h30 et 12h ou entre 13h30 et 15h45.

☎ 081 67.08.07

✉ urbanisme@profondeville.be

CPAS

Rue Jules Borbouse 66 à 5170 Bois-de-Villers
www.profondeville.be/cpas

☎ 081 43.22.50

✉ info@cpas-profondeville.be

Le Centre est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h00 à 16h00.

Aide individuelle

Permanences les lundis et mercredis de 09h00 à 11h30.

Services offerts par le Centre :

- Aide-ménagère-pensions-handicapt
- Aide au logement
- Energie
- Taxi social
- Allocation de chauffage

Infos et renseignements ☎ 081 43.22.50

Médiation de dettes en collaboration avec Greasur

Infos et renseignements ☎ 081 44.61.81

Été indien

Boutique de vêtements de seconde main
Chaussée de Dinant 15 à Profondeville

☎ 081 41.42.60

Crèches

« Les Petits Lutins » (Bois-de-Villers)

☎ 081 51.06.60

« La Lustinelle » (Lustin)

☎ 081 23.03.32

Potager de la Hulle

Fourniture de légumes aux écoles - Ateliers didactiques.

Agence Locale pour l'Emploi - ALE

Bureaux : Chaussée de Dinant 2 à 5170 Profondeville.

☎ 081 41.31.97

✉ ale.profondeville@skynet.be

Le bureau ALE est ouvert le mardi et le jeudi de 9h00 à 11h45 (après-midi uniquement sur rendez-vous) ainsi que le vendredi matin de 9h00 à 11h45.

POLICE

www.policecentresambreetmeuse.be

Poste de Proximité de Profondeville

Chaussée de Dinant 46 à Profondeville

Chef de poste : Inspecteur-Principal Fabrice Pieters

☎ 081 65.45.30 - 0498 86 35 52

✉ Fabrice.Pieters@police.belgium.eu

Lustin et Rivière :

Inspecteur Piraux Timothy

☎ 0499 52 16 64

✉ timothy.piraux@police.belgium.eu

Profondeville centre :

Inspecteur Tholet Françoise

☎ 0498 90 01 90

✉ Françoise.tholet@police.belgium.eu

Bois-de-Villers :

Inspecteur Branchina Mélisa

☎ 0499 52 16 62

✉ Melisa.branchina@police.belgium.eu

Lesve et Arbre :

Inspecteur Debuissou Bérénice

☎ 0476 69 11 66

✉ berenice.debuissou@police.belgium.eu

ZONE DE SECOURS

Zone NAGE : ☎ 081 32.52.82

Zone DINAPHI : ☎ 084 21.99.90

Appel d'urgence : ☎ 112

Urgence police : ☎ 101

MÉDECIN DE GARDE

Poste Médical de garde : ☎ 1733

Pharmacie de garde

www.pharmacie.be

CROIX-ROUGE

Transport-Location de matériel

☎ 081 30.20.10

ALCOOLQUES ANONYMES

Le lundi à 19h00 à "La Maison de tous" rue Colonel Bourg 3 à Profondeville.

Ont participé à ce numéro :

Hadrien Alexandre, François Binamé, Gregory Dailly, Sophie Dardenne, Julien Declercq, Luc Delire, Jean-Sébastien Detry, Quentin Devaux, Olivier Dossogne, Amandine Dutranoit, Yannick Dupuis, Eddy Hayette, Jean-Daniel Hecq, Dominique Hicguet, Christophe Marchal, Gauvain Mathieu, Eric Massaux, Nancy Meurice, Bernadette Mineur, Muriel Van Den Broeck, Stéphanie Van Dooren, Patrick Vicqueray, Agnès Wauthélet, Pascale Willame.

Pour paraître dans
le bulletin communal : bulletincal@gmail.com

Distribué par 

Imprimé par  sur papier





COMPTALENTIA
Expert-comptable Fiscaliste

0472 71 52 89
info@comptalentia.be

Rue de Floreffe 6 5150 Franière



**GODY
PATRICE**

**Peinture • Décoration
Revêtement sols & murs**

0497 46 17 51

Route des Crêtes 64
5170 Profondeville
godypatrice@gmail.com



VOTRE 2^{ème} PAIRE DE VERRES
DE QUALITÉ IDENTIQUE À LA 1^{ère}
OFFERTE

* offre valable jusqu'au 31/06/2026 - offre et conditions en magasin

oph.
OPTIQUE PHOTO
HEINAUX

Rue Raymond Nelli 28 • 5170 Buis-de-Villers
081-43 33 90 • m.heinaux@skynet.be

Heures d'ouverture :

Lun - 13.30 - 18.30

Mar - Ven - 09.00 - 12.00 / 13.30 - 18.30

Sa - 09.00 - 12.00 / 13.30 - 17.00

www.optiquephoto.be / <https://www.facebook.com/optiquephotoheinaux>



Plus d'infos :



**DGM
GARDEN**



0486 / 17 07 02

Entretien de jardins - Aménagements -

Tonte - Haies - Débroussaillage

Destruction nids de guêpes

